

Communiqué de presse

Eiffage est désigné concessionnaire de la future autoroute A79 dans l'Allier

Le groupement, composé des sociétés Eiffage (mandataire) et APRR, est concessionnaire de l'autoroute A79 (Route Centre-Europe Atlantique) par décret ministériel publié au Journal Officiel le 15 mars 2020.

Le contrat de concession d'une durée de 48 ans porte sur le financement, la conception, l'aménagement, l'élargissement, la mise au standard autoroutier ainsi que l'exploitation, l'entretien et la maintenance d'un tronçon de 89 kilomètres de l'actuelle RN 79 entre Sazeret (Allier) et Digoin (Saône-et-Loire) qui deviendra l'A79.

Les travaux sont soumis à une autorisation environnementale avec enquête publique qui a débuté lundi 23 mars par voie dématérialisée. D'une durée d'un mois, cette enquête est accessible sur www.publilegal.fr/enquetepublique/enquetesEnCours où les observations peuvent être déposées.

Plus de détails sur le projet de l'A79 :

<https://www.eiffage.com/home/media/actualites.html>

À propos d'Eiffage

Eiffage, l'un des leaders européens du BTP et des concessions, exerce ses activités à travers les métiers de la construction, de l'immobilier et de l'aménagement, du génie civil, du métal et de la route, de l'énergie systèmes et des concessions. Le Groupe s'appuie sur l'expérience de plus de 72 500 collaborateurs et a réalisé, en 2019, un chiffre d'affaires de 18,1 milliards d'euros, dont près de 26 % à l'international.

À propos d'APRR

Avec près de 25 millions de véhicules en 2019 qui ont parcouru les 2 300 km de son réseau, APRR et sa filiale AREA se placent au 4^e rang des groupes autoroutiers européens. Les 3 500 collaborateurs du Groupe œuvrent toute l'année pour rendre possible les besoins de déplacement, avec comme missions principales : sécuriser, accompagner et faciliter la mobilité.

Contact Presse Eiffage

Bénédicte Dao

benedicte.dao@eiffage.com

Tél. : +33 1 71 59 22 28